



UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les conditions dans les campus à améliorer

Au cours d'une séance de travail avec la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, le 20 juillet à Brazzaville, les membres des comités de gestion des campus de l'Université Marien-Ngouabi lui ont fait état des difficultés d'accès à l'eau potable, l'insuffisance d'éclairage dans les logements et les literies, la vétusté des sanitaires, l'insécurité et le manque de matériel aratoire. Répondant aux préoccupations des étudiants, la ministre a assuré que le processus d'assainissement lancé, il y a quelques jours dans les campus, sera suivi de la réhabilitation voire de l'extension des résidences universitaires.



Page 5

Les étudiants lors de l'échange avec la ministre de l'Enseignement supérieur

COVID-19

16 milliards FCFA pour le 3^e plan de riposte à la pandémie



Les spécialistes en charge de révision du plan de riposte

Pour financer le 3^e plan de riposte à la Covid-19, le gouvernement a arrêté un budget estimé à 16 089 862 011

FCFA. Il va permettre, entre autres, de mettre un accent particulier sur la campagne de vaccination qui doit

atteindre 60% de la population. La surveillance épidémiologique et les points d'entrée, les laboratoires et recherches, la prise en charge des cas et la continuité des services, la prévention et le contrôle des infections, la mobilisation sociale et la communication sur les risques, vaccination, logistiques et finances, sécurité font partie des différents piliers sur lesquels va s'appuyer le troisième Plan national de riposte à la Covid-19, selon le coordonnateur technique du comité national de riposte, le Dr Gilbert Ndziessi.

Page 4

Les opérateurs économiques déplorent une forte pression fiscale

Les mesures restrictives prises depuis l'an dernier par le gouvernement congolais pour stopper la propagation de la pandémie de Covid-19 ont accentué les difficultés des entreprises qui peinent à faire face à leurs obligations fiscales. Elles craignent le retour des contrôles fiscaux répétés,

des pénalités dues au retard de paiement et des tracasseries multiples, alors qu'elles en étaient épargnées dans un passé récent. Gérante d'un restaurant à la gare de Brazzaville, Firmine est opposée au contrôle que mène l'administration fiscale empiétant sur le nombre des

clients qui fréquentent sa terrasse du fait de la pandémie. « Nous venons vendre juste pour éviter la fermeture(...) Depuis la semaine dernière, les impôts passent pour des contrôles. Nous allons les payer avec quoi ? », s'interroge la jeune commerçante.

Page 3

DISPARITION

Le cardinal Laurent Monsengwo inhumé en la cathédrale de Kinshasa



La dépouille du cardinal Laurent Monsengwo Pasinya

Le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, décédé le 11 juillet dernier à Versailles, en France, a été inhumé le 21 Juillet 2021 en la cathédrale Notre-Dame du Congo, à Kinshasa, aux côtés des cardinaux Joseph-Albert Malula et Frédéric Etsaou Bamungwa-

bi, dans les nouvelles cryptes aménagées. Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et son homologue Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo ont assisté à la messe de suffrage dite en mémoire de l'illustre disparu.

Page 11

FOOTBALL AFRIQUE
Jean Guy Blaise Mayolas prend les rênes de l'Uniffac

Page 16

Éditorial
Tassement

Page 2

ÉDITORIAL

Tassement

Presque plus rien ! Quatre mois après la mobilisation consécutive à l'élection présidentielle des 17 et 21 mars, le champ politique congolais est plus calme. Néanmoins, la petite veille assurée par les formations de la majorité et de l'opposition à travers quelques rassemblements organisés à Brazzaville et à l'intérieur du pays permet de comprendre que les uns et les autres prennent du recul pour faire le point de la bataille passée, de prendre de l'élan au regard des échéances électorales de l'année prochaine.

Le renouvellement des mandats des députés et des élus locaux est aussi un moment important de la vie de la nation ; l'occasion de renforcer les institutions parlementaires. L'Assemblée nationale ainsi que les conseils municipaux et départementaux représentent ce lien indéfectible entre les élus et la population dont ils doivent porter les desideratas. Il serait intéressant d'observer comment les états-majors politiques se prépareront à ces compétitions ainsi que la teneur des messages qu'ils délivreront.

A l'opposition, les forces qui la constituent ne se sont pas encore retrouvées pour définir leurs priorités en rapport avec les rendez-vous électoraux rappelés plus haut. D'ici-là, peut-être assistera-t-on, comme à l'accoutumée, à une avalanche de déclarations confirmant la tendance à l'émiettement de cette famille politique quand approchent les élections. A la fin des courses, en termes de gains, l'opposition dégringole davantage.

De l'autre côté, la majorité galvanisée par son succès à la présidentielle passée peut vouloir tout miser sur cet épisode oubliant qu'il lui faut également débattre de l'équilibre de ses différentes, disons de ses nombreuses composantes. Les réunir toutes, arbitrer en faveur ou en défaveur des hommes et des femmes qui siègent en leur sein sont autant d'entrevues qui ne se préparent pas à la légère.

Pour tout dire, à l'opposition comme à la majorité, les jeux ne sont pas faits pour les législatives et les locales de l'année prochaine. Et pourtant, le temps presse !

Les Dépêches de Brazzaville

CONCOURS DE PLANS D'AFFAIRES

Les lauréats vont bénéficier d'un appui du gouvernement

Les bénéficiaires du programme public ont présenté, le 19 juillet, leurs doléances à la ministre en charge des Petites et moyennes entreprises (PME), Jacqueline Lydia Mikolo, qui a réitéré l'engagement du gouvernement à accompagner le secteur privé national.



La ministre posant avec les entrepreneurs/Adiac

Le soutien de l'État ne se limitera pas qu'au concours de plans d'affaires, a expliqué Jacqueline Lydia Mikolo avant de souligner la mise en œuvre d'une structure qui permettra aux entrepreneurs congolais du secteur agricole de valoriser leur production.

« Des instruments de travail seront ainsi mis en place afin de permettre aux entrepreneurs d'exposer leur

conscience aux crédits », a-t-elle affirmé.

Selon la ministre, le département en charge des PME étudie la possibilité d'élargir l'apport de l'État pour suivre et soutenir les entreprises locales partant du projet, de la création, de l'impulsion, du développement et l'accès aux crédits. « La nécessité d'échanger les produits et services sur le marché international nous fait prendre

conscience aux crédits », a-t-elle affirmé. Selon la ministre, le département en charge des PME étudie la possibilité d'élargir l'apport de l'État pour suivre et soutenir les entreprises locales partant du projet, de la création, de l'impulsion, du développement et l'accès aux crédits. « La nécessité d'échanger les produits et services sur le marché international nous fait prendre

conscience aux crédits », a-t-elle affirmé. Selon la ministre, le département en charge des PME étudie la possibilité d'élargir l'apport de l'État pour suivre et soutenir les entreprises locales partant du projet, de la création, de l'impulsion, du développement et l'accès aux crédits. « La nécessité d'échanger les produits et services sur le marché international nous fait prendre conscience aux crédits », a-t-elle poursuivi. Lors de la première édition du concours de plans d'affaires, des équipes du projet ont sillonné le

conscience aux crédits », a-t-elle poursuivi. Lors de la première édition du concours de plans d'affaires, des équipes du projet ont sillonné le

Brunel Thyrique Lindolo (stagiaire)

« La nécessité d'échanger les produits et services sur le marché international nous fait prendre conscience de l'importance de la diversification économique »

problème mais aussi permettre aux entreprises qui souhaitent formaliser leurs projets notamment un label de banques partenaires qui permettra d'accéder plus fa-

conscience de l'importance de la diversification économique », a-t-elle poursuivi.

Lors de la première édition du concours de plans d'affaires, des équipes du projet ont sillonné le

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SECTEUR PRIVÉ/COVID-19

Les opérateurs économiques déplorent une forte pression fiscale

Les entreprises locales craignent le retour des contrôles fiscaux répétés, des pénalités dues au retard de paiement et des tracasseries multiples, alors qu'elles en étaient épargnées dans un passé récent.

Les activités productives et le commerce tournent toujours au ralenti, en raison de la persistance de la crise sanitaire en République du Congo et à l'extérieur. Les mesures restrictives prises depuis l'an dernier par le gouvernement congolais pour stopper la propagation de la pandémie de Covid-19 ont accentué les difficultés des entreprises qui peinent à faire face à leurs obligations fiscales.

En plus de l'angoisse liée à la baisse des affaires, les opérateurs économiques doivent aussi parlementer avec les agents de contrôle fiscal. Ces derniers ont repris du service depuis le retrait des mesures fiscales transitoires d'accompagnement des entreprises contenues dans la circulaire n°0351/mfb-cab du 15 avril 2020. Ils sillonnent les entreprises et lieux de commerce à la recherche des retardataires et des déviant.

Gérante d'un restaurant à la gare de Brazzaville, Firmine est opposée au contrôle que mène l'administration fiscale. Le nombre des clients qui fréquentent sa terrasse a sensiblement chuté depuis l'avènement de la pandémie. « Nous venons vendre juste



pour éviter la fermeture(...) Depuis la semaine dernière, les impôts passent pour des contrôles. Nous allons les payer avec quoi ? », s'interroge la jeune femme. Partout dans les

grands centres et marchés de la capitale, les commerçants se lamentent.

De quoi susciter la réaction du président du Collectif des opérateurs économiques du Congo

Un restaurant de la place de Brazzaville/Adiac (Copéco), Roger Obesse, qui invite les pouvoirs publics à comprendre les difficultés du secteur privé. L'application des pénalités, amendes et intérêts de retard de paiement des droits et taxes, a-t-

« Nous venons vendre juste pour éviter la fermeture(...) Depuis la semaine dernière, les impôts passent pour des contrôles. Nous allons les payer avec quoi ? »,

il dit, est de nature à aggraver les difficultés des entreprises.

Des opérateurs économiques confrontés au non-paiement de la dette intérieure avaient bien accueilli les mesures d'accompagnement décrétées par le gouvernement. « Les mesures fiscales transitoires d'accompagnement des entreprises étaient la bienvenue, puisqu'elles nous ont permis d'équilibrer nos comptes », a témoigné Roger Obesse.

En rappel, les procédures de contrôle et paiement des charges fiscales avaient été suspendues au pire de la pandémie. Le ministre délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé, indiquait que les mesures visaient à accroître la résilience des entreprises locales face à la crise sanitaire. En matière fiscale, l'administration fiscale suspendait tous ses contrôles sur place et sur pièces, ainsi que ceux relevant des collectivités locales. Quant à la déclaration douanière, l'État a accordé des facilités aux produits pharmaceutiques, au matériel médical et aux produits alimentaires de première nécessité ainsi qu'aux produits d'hygiène...

Fiacre Kombo

AFFAIRES FONCIÈRES

L'Etat immatricule la propriété de la famille Kivimba

Plus de 230 ha et 70 ares des terres de la famille Kivimba ont été reconnues, le 20 juillet à Brazzaville, par la commission interministérielle de reconnaissance des terres coutumières que préside le ministre d'Etat, des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala.

« A travers la loi du 13 juin 2018, les terres coutumières doivent désormais être reconnues par l'Etat et immatriculées. Avant leur reconnaissance par l'Etat, elles sont interdites de lotissement, de cession à titre onéreux ou gratuit, d'échange, de donation entre vifs ou d'acquisition par prescription », a indiqué le ministre d'Etat, Pierre Mabiala.

Et de poursuivre : « Il est impérieux pour les détenteurs de terres coutumières de les faire reconnaître à l'Etat pour en tirer profit, en termes de bonne gouvernance foncière, d'amélioration du pouvoir d'achat et de création de richesse ».

La superficie initiale des terres de la famille Kivimba, situées dans l'arrondissement de Mfilou, était de 270 ha 70 ares et 23 ca, alors qu'au terme d'une enquête publique de traçabilité dudit propriété, environ 42 ha ont été soustraits par l'Etat pour en faire une emprise, séparant une caserne militaire et l'espace à occuper.

Pour cette propriété foncière, la famille Kivimba a encore accordé en nature 11 ha et 48 ares, l'équivalent de 238 parcelles de 500m, soit 5% de la prime à verser au service des impôts au titre de paiement des droits.

La session extraordinaire de la commission interministérielle de reconnaissance des terres coutumières a également notifié les vestiges, les villages Bimé et kivimba 9 où habitaient le chef coutumier et les familles limitrophes aux biens fonciers appartenant à ladite famille.

Séance tenante, la commission n'a pas enregistré les avis contraires sur l'ensemble de la procédure et sur l'avis du procureur de la République, des autres membres et des délégués de familles, un procès-verbal de reconnaissance des terres Kivimba a été signé.

« Nos arrière-grands-parents ont acquis ces terres par achat et une autre partie par donation auprès d'une autre famille. Ils les occupaient depuis 1901. Nous



Les délégués des ministères et membres de la commission/Adiac

demandons aux autres familles de faire reconnaître et d'immatriculer leur bien foncier », a souhaité Gaspard Massengo, responsable mandataire général désigné par le conseil de la famille Kivimba, ému de l'issue de la procédure.

L'immatriculation des terres coutumières reconnues par l'Etat est obligatoire. Elle donne lieu au paiement des droits, frais et taxes d'immatriculation fixés par la loi. Rappelons qu'au Congo la réforme foncière est prescrite en

2004 dans un contexte d'abrogation de fait de la loi n°52/83 du 21 avril 1983 portant code domanial et foncier par la conférence nationale, en 1991. Le vide juridique a laissé place au désordre foncier.

Fortuné Ibara

COVID-19

Le budget du troisième Plan de riposte estimé à 16 milliards de FCFA

Le coût global de 16 089 862 011 FCFA proposé pour financer l'exécution du troisième Plan national de riposte à la Covid-19 permettra, entre autres, de mettre un accent sur la campagne de vaccination qui doit atteindre 60% de la population.

La surveillance épidémiologique et points d'entrée, laboratoire et recherche, la prise en charge des cas et la continuité des services, la prévention et le contrôle des infections, la mobilisation sociale et la communication sur les risques, vaccination, logistiques et finances, sécurité font partie des différents piliers sur lesquels va s'appuyer le troisième Plan national de riposte à la covid-19, selon le coordonnateur technique du comité national de riposte, le Dr Gilbert Ndziessi. De tous ces piliers, la vaccination de la population reste la plus importante et elle seule résorbera plus de la moitié du budget global du Plan de riposte, soit près de 9 040 200 000 milliards FCFA. « La manière la plus efficace pour parvenir à réduire la propagation du virus au sein de la population c'est de réussir le pari de la vaccination à Brazzaville et Pointe-Noire,



foyers épidémiologiques de la pandémie au plan national », a rappelé Gilbert Ndziessi, lors de la présentation provisoire dudit plan.

Après avoir suivi cette présentation, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a salué le contenu du document tout en invitant les

participants à plus de pragmatisme dans l'élaboration d'un plan logistique clair et détaillé avant d'aller vers les partenaires et les populations cibles. « En identifiant les menaces de cette pandémie, on doit être à mesure de proposer les actions à mener. Cibler des objectifs non atteignables par

Les spécialistes en charge de révision du Plan de riposte Adiac nos capacités reviendrait à se vouer à un échec. Or, nous avons l'avantage que le gouvernement ait déjà donné son budget prévisionnel dans la lutte contre la pandémie. Il nous revient, de ce fait, de calibrer nos capacités par rapport au budget », a-t-il précisé.

Le ministre a néanmoins déploré le fait que la plupart des personnes vaccinées sont celles qui effectuent des déplacements hors du territoire national. Cela montre, a-t-il dit, que le dépistage massif ne se fait pas comme souhaité. Dans le même élan, Gilbert Mokoki a fait savoir qu'en observant la courbe de vaccination, on constate que le meilleur élève c'est la force publique, suivi de loin par les départements de la santé et de l'enseignement. « Si nous, le corps professionnel, hésitons à nous faire vacciner, c'est que nous ne demandons pas aux autres de le faire », a-t-il indiqué.

Ainsi, dans ce contexte de crise financière, Gilbert Mokoki a exhorté le comité technique à procéder à une budgétisation réaliste et à une programmation précise du Plan national de riposte, afin de gérer rationnellement les fonds qui seront mis à sa disposition.

Merveille Atipo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

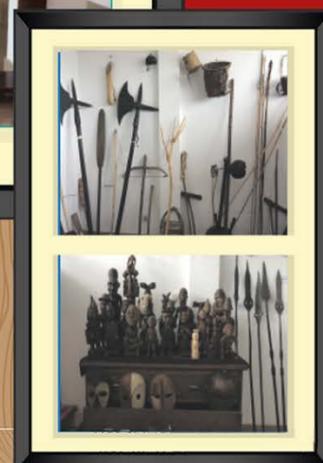
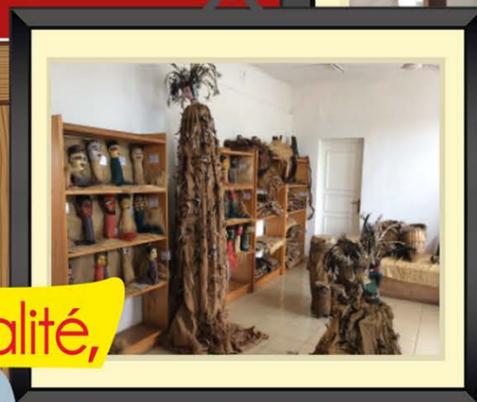
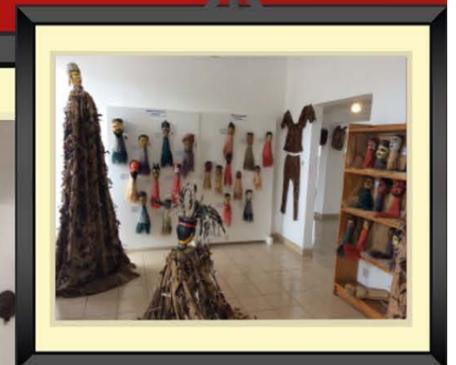
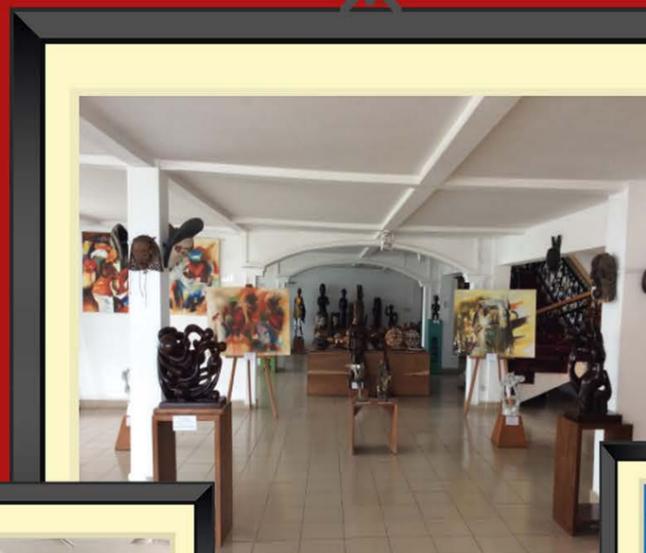
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les étudiants évoquent les conditions de vie difficiles dans les campus

Lors d'un échange avec la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, le 20 juillet à Brazzaville, les membres des comités de gestion des campus de l'Université Marien-Ngouabi ont fait état des problèmes auxquels ils sont confrontés afin que des solutions soient trouvées.

Dans les cinq campus de l'Université Marien-Ngouabi, en effet, les étudiants sont confrontés quasiment aux mêmes problèmes : difficultés d'accès à l'eau potable, insuffisance d'éclairage dans les logements, insuffisance de literie, vétusté des sanitaires, insécurité, manque de matériel de salubrité... Ces manquements rendent la vie difficile aux étudiants résidant aux campus.

Répondant aux préoccupations des étudiants, la ministre Edith Delphine Emmanuel a assuré que le processus d'assainissement lancé, il y a quelques jours dans les campus, sera suivi de la réhabilitation voire de l'extension des résidences universitaires. Elle a exprimé l'engagement du gouvernement d'y améliorer les conditions de vie en mobilisant les moyens nécessaires en cette période de crise financière et sanitaire. A l'immédiat, la ministre a instruit ses collaborateurs à saisir les services d'hygiène pour procéder à la désinfection des campus.

La ministre et l'ambassadeur de Chine

Avant d'échanger avec les étudiants, Edith Delphine Emmanuel s'est entretenue avec l'ambassadeur de Chine, Mâ Fulin. Les deux personnalités ont passé en revue les différents axes de coopération entre le Congo et la Chine dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Le diplomate chinois a aussi évoqué la participation du Congo à la huitième édition du Forum Chine-Afrique qui aura lieu prochainement à Dakar, au Sénégal.

Rominique Makaya



Les étudiants lors de l'échange avec la ministre en charge de l'Enseignement supérieur

SÉCURITÉ

Entre nominations et mutations au commandement des forces de police

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a, à travers une série de décrets pris le 19 juillet, nommé plusieurs officiers supérieurs au commandement des forces de police.

Commandants territoriaux des forces de police :

Département de Brazzaville : colonel de police Louis Lando Ngoyo ; département du Kouilou-Pointe-Noire : colonel de police Jean Pierre Okiba ; département du Niari : colonel de police Landry Edmond Sylvère Miakantsindila ; département de la Bouenza : colonel de police Gabin Romuald Simplicie Ngoyela ; département de la Lékoumou : colonel de police Evariste Alouomo ; département du Pool : colonel de police Zoé David Anani ; département des Plateaux : colonel de police Charles Guy Yenobi ; département de la Cuvette : colonel de police Urbain Mbey ; département de la Cuvette-Ouest : colonel de police Jean Pierre Ngalouo ; département de la Sangha : colonel de police Alain Pierre Batila ; département de la Likouala : colonel de police Brel Odet Ontsila.

Ecole nationale supérieure de police

Directeur : le colonel de police Jean Roger Kouni-Okogna.

Commandement des forces de police

Commandant de la sécurité publique : colonel de police Didace

Delphin Yobi ; commandant de la police judiciaire : colonel de police Willian Heva Ludovic Okemba Ongagna ; commandant des renseignements généraux: colonel de police Arnel Bandelin Bazonguela ; commandant de la sécurité aux frontières : colonel de police Guy Jonas Tsiba ; directeur du personnel et de la formation : colonel de police Jocelyn Francis Koubemba ; directeur de l'administration et des finances : lieutenant-colonel de police Gustembert Ngamokouba ; directeur de la logistique : colonel de police Alfred Ondongo.

Commandants des unités spécialisées des forces de police

Commandant de l'unité de gardes-frontières : colonel de police Hugues Ondongo ; commandant du groupement mobile de police : lieutenant-colonel de police Achille Yongo Gabia ; commandant de la police d'actions spéciales : lieutenant-colonel de police Thierry Ebélé Ngantsio.

Le chef suprême des armées a, par ailleurs, nommé un administrateur général adjoint à la Centrale d'intelligence et de documentation. Il s'agit d'Aristide Okassa.

Parfait Wilfried Douniama

ATELIERS DE FORMATION POUR ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

ECIFORM-SCE organise à Brazzaville et à Pointe Noire des formations au profit des entreprises privées et des administrations publiques sur les modules ci-après et selon les dates indiquées :

—Suivi-évaluation des projets
(02 au 06 Août 2021)

—Archivage et classement des documents (02 au 06 Août 2021)

—Gestion des projets
(09 au 13 Août 2021)

—Audit et contrôle interne dans la banque (09 au 13 Août 2021)

—Secrétariat et assistantat de direction (09 au 13 Août 2021)

—Les techniques de vente et de prospection (16 au 20 Août 2021)

—Ms Excel : niveau avancé
(30 au 03 Septembre 2021)

—Fiscalité des entreprises
(30 au 03 septembre 2021)

—Rédaction administrative
(06 au 10 Septembre 2021)

—La gestion axée sur les résultats
(06 au 10 Septembre 2021)

—Passation des marchés
(13 au 17 Septembre 2021)

—Fondamentaux de la GRH
(13 au 17 Septembre 2021)

Tél : (00242) 06 621 49 60 Email : contact@eciform-services.net /Coût : 300.000 à 400.000 XAF par module

AVIS DE VENTE

Domaine de 22 hectares avec une grande forêt

- 22 étangs
- Porcherie
- bergerie
- espace agricole
- un grand verger (letie, manguier, papayer).

Situé à Kombo Matari à 15mn de la voie principale de la Télé Kombo.

Contact : 06 703 76 71 / 05 602 20 06

PARCELLE À VENDRE AU CAMP KATA KATA

Dimension : 716 m² (double parcelle) avec :

- 3 chambres salon douche toilette cuisine
- 2 chambres salon douche toilette cuisine
- 1 chambre salon douche toilette cuisine
- 2 studios modernes
- 1 garage
- 1 forage

Contact : 06 703 76 71 / 05 602 20 06

VENTE TERRAIN MIS EN VALEUR

Terrain situé au village Sésé dia ba Nioka, District de Loungui à 500 mètres de la Route nationale goudronnée allant vers BOKO, d'une superficie de 2 Hectare 300, terrain attendant à un marigot dont la mise en valeur caractérisée par :

- 10 Palmiers à huile sélectionnés en pleine production,
- Quelques arbres fruitiers (manguiers, safoutiers etc...),
- Espace jardinage (au bord du marigot, avec possibilité de pisciculture),
- Une savane (pour culture manioc, arachides etc...)
- Espace petite forêt et colline (pour habitation et verger d'arbres fruitiers),

Conditions de vente :

- Prix : Dix millions de francs (10 000 0000 F),
- Paiement au comptant

Pour tout contact :

06 669 78 39 / 05 670 13 57



Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale

BP : 1536 BRAZZAVILLE-Congo Tél /Fax : 00242 22 611 27 30 / 06 631 92 11 E-mail : contact@ciespac.org Site web : www.ciespac.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1- Objet

Centre Inter Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale (CIESPAC), sis Route Nationale N°2, MIKALOU2, entre le lycée Thomas Sankara et le pont de MIKALOU, Institution spécialisée de la CEMAC dans le domaine de la formation en Santé Publique, lance un appel d'offres ouvert pour les travaux d'électrification de son site et la construction d'un caniveau pour l'évacuation des eaux pluviales.

2- Retrait de dossier

Les dossiers de consultation des entreprises sont à retirer contre une somme **non remboursable de deux cent mille (200.000) francs et contre un récépissé**, auprès du secrétariat de la Direction Générale du CIESPAC, pendant dix (10) jours ouvrables de 8h00 à 12h00 à compter de la date de la publication de l'offre.

3-Visite du site

La visite guidée du site des travaux, réservée aux entreprises ayant retiré le dossier de consultation, aura lieu, au choix des Entreprises, à l'adresse sus indiquée, les 2 et 3 août 2021, de 11 heures précises à 13 heures.

4-Remise des offres

Les offres seront déposées au secrétariat de la Direction Générale du CIESPAC contre un récépissé indiquant la date et l'heure du dépôt au plus tard le 24 août 2021 à 12h00 précises.

5- Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, les soumissionnaires pourront s'adresser à la Direction Générale du CIESPAC Tél. +242 05 652 38 38 ou au service en charge de la Gestion logistique du CIESPAC. Tél. +242 06 622 41 48 ou encore au Secrétariat du DG. Tél: +242 05 398 90 69 de 8h à 13h00.

Le contact par mail se fera à l'adresse suivante : nadege.kolo@ciespac.org

Fait à Brazzaville, le 15 juillet 2021

Le Directeur Général
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pr Pierre Marie TEBEU

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat

Magazines

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines

SOUDAN

Khartoum franchit l'obstacle du FMI à l'allégement de sa dette

Le Soudan a surmonté un obstacle majeur sur la voie d'un allégement de sa dette qui pourrait voir près de 90 % du fardeau du pays s'effacer au cours des années à venir.

L'annonce a été faite par le Fonds monétaire international (FMI). Khartoum est désormais en mesure d'obtenir des prêts, de l'aide internationale et ainsi que celle du développement. Le FMI a donc autorisé un prêt de 2,5 milliards de dollars. « *La dette du Soudan passera d'environ 56,6 milliards de dollars à environ 6 milliards de dollars au point d'achèvement* », a déclaré Carol Baker, chef de mission du FMI pour le Soudan. Le processus complet pourrait prendre trois ans. Pendant ce temps, le pays doit faire preuve d'une bonne gouvernance et mener à bien des réformes clés.

Cette décision « ouvre la voie à un allégement irrévocable de la dette », a précisé Carol Baker. La prochaine étape concerne l'entretien entre le gouvernement et les pays créanciers riches, en vue d'effacer près de la moitié de ses obligations de dette bilatérale, remontant aux années 1970. Khartoum a procédé aux négociations avec le Club de Paris. Carol Baker a expliqué que les mécanismes traditionnels d'allégement de la dette permettront de dégager environ 26 milliards de dollars pour le Soudan, tandis que l'Initiative PPTE devrait régler 23 milliards de dollars supplémentaires. « *Nous de-*

vons commencer à voir le Soudan comme une destination pour les investissements », a-t-elle souligné.

Les États-Unis ont radié Khartoum de la liste des États sponsors du terrorisme en 2020 et ont organisé des prêts relais et des accords de financement supplémentaires avec d'autres pays riches pour aider à apurer les arriérés de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. C'est un pas en avant. La douleur économique au Soudan est dure depuis des années. Le pays a été frappé par une mauvaise gestion économique avant le renversement

de l'homme fort, Omar al-Bashir, en 2019. Son pays était un paria international et coupé de l'économie mondiale. Depuis lors, le gouvernement civil-militaire a mis en place une série de réformes économiques rudes, qui ont vu la monnaie perdre de la valeur et l'inflation monter à 342% en mars.

Le pays est également confronté aux retombées de la pandémie (Covid-19), en plus des inondations et d'une invasion de criquets. Et le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a plus que doublé depuis 2015.

Theodore Murphy, un expert de

la Corne de l'Afrique, a averti que les pays donateurs se sont principalement concentrés sur les réformes économiques tout en laissant leur attention dériver des questions politiques. Tant que les réformes politiques n'assureront pas une stabilité durable, les investisseurs étrangers hésiteront à entrer dans le pays, selon lui. Il faudrait déjà créer certaines conditions et supprimer des obstacles, surtout commencer à voir le Soudan comme une destination pour les investissements. Ce qui nécessite plus que de l'économie. Notamment des réformes dans l'espace politique et sécuritaire.

Noël Ndong



AVIS D'APPEL D'OFFRE NR. BU_21_RFGS_127987 - RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS NATIONAUX POUR REALISER UNE CARTOGRAPHIE DES INTERVENANTS ET DES ORGANISATIONS SANITAIRES A TOUS LES NIVEAUX ET ECHELONS DU SYSTEME DE SANTE EN REPUBLIQUE DU CONGO

CONTEXTE

Le Congo bénéficie de la subvention 2021-2023 du Fonds Mondial de lutte contre le VIH, la Tuberculose et le paludisme (FMSTP), dans le cadre du renforcement de la lutte contre le paludisme et le renforcement du système de santé y compris le système communautaire.

Le but de ce projet est de contribuer à l'amélioration du niveau de santé de la population Congolaise par la réduction du fardeau humain et socio-économique dû au paludisme.

Les objectifs fixés de la présente subvention sont :

- Réduire de 50% (54% à 27%) la morbidité liée au paludisme dans la population générale par rapport aux données de 2015 ;
- Réduire de 50% (41% à 20,5%) la mortalité liée au paludisme par rapport aux données de 2015
- Renforcer la surveillance épidémiologique ;
- Renforcer les capacités managériales du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP).

OBJECTIF GENERAL :

L'objectif général de cette consultance est de réaliser une cartographie des intervenants communautaires et organisations sanitaires reconnues et référencées au niveau local qui travaillent en synergie avec les structures sanitaires à tous les niveaux et échelons du système de santé.

EXIGENCES DU POSTE / PROFIL DES CONSULTANTS

- Diplôme universitaire en santé publique, ou dans des domaines connexes ;
- Expérience dans la rédaction de documents normatifs des structures publiques ou d'ONG en matière de santé ;

• Avoir une expérience significative dans la conduite ou l'étude de projet ou de programme de santé ;

• Expérience relative à la prévention et/ou la prise en charge du VIH/Sida, la Tuberculose, le Paludisme et aux droits humains serait un plus ;

• Maîtrise du français (écrit et parlé) ;

• Excellentes capacités rédactionnelles ;

• Maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Power Point et Internet ;

• Esprit de synthèse ;

Les termes de référence détaillés du présent Appel d'Offre peuvent être retirés gratuitement au Bureau de CRS près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, ou par email à Monsieur le Représentant Résident de CRS/RoC, email : bidcg@crs.org

Toutes les soumissions doivent être envoyées à CRS sous plis fermés dans une enveloppe avec la mention « AONR. BU_21_RFGS_127987 - RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS NATIONAUX POUR REALISER UNE CARTOGRAPHIE DES INTERVENANTS ET DES ORGANISATIONS SANITAIRES A TOUS LES NIVEAUX ET ECHELONS DU SYSTEME DE SANTE EN REPUBLIQUE DU CONGO », au secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique au plus tard le 13 Aout 2021 à 12h00 ou par mail à l'adresse

bidcg@crs.org en mentionnant la référence et l'objet de l'appel d'offre dans la ligne objet.

Les candidats ayant besoin de clarifications sur les termes de référence peuvent envoyer leurs questions à l'adresse suivante au plus tard le 09 Aout 2021 : bidcg@crs.org, en indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre dans la ligne objet.

LUTTE CONTRE L'HÉPATITE

L'OMS invite les Etats à prévenir l'infection chez la mère et les nouveau-nés

Dans le but d'informer les familles ainsi que la communauté internationale et les gestionnaires des structures de santé sur les méfaits de l'hépatite B, l'humanité commémore le 28 juillet, la journée mondiale contre la maladie, sur le thème: « Pour un avenir sans hépatite ».

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le bien-fondé de cette journée commémorative est de faire mieux connaître l'hépatite virale, qui constitue une inflammation du foie à l'origine de différentes pathologies, dont le cancer. Car, d'après les statistiques, environ 325 millions de personnes sont atteintes d'hépatite virale B ou C. Et, 900 décès par an dans le monde sont dus à l'infection du virus de l'hépatite B.

« 10% des personnes ayant une hépatite B et 19 % des personnes ayant une hépatite C savent qu'elles sont atteintes et 42% des enfants dans le monde bénéficient de la dose de vaccin anti-hépatite B prévue à la naissance », précise l'OMS avant d'appeler les Etats à mettre sur pied des politiques destinées à prévenir cette infection chez les nouveau-nés. Pour ce faire, tous les nouveau-nés doivent être vaccinés contre l'hépatite B et recevoir ensuite au moins deux doses supplémentaires du vaccin.

Dépister toutes les femmes enceintes, l'une des solutions

Donnant quelques pistes de solution pour contrer ce virus, l'OMS a signifié qu'il faut nécessairement éliminer sa transmission entre la mère et l'enfant. « *L'hépatite B, l'infection à VIH et la syphilis doivent être systématiquement dépistées chez toutes les femmes enceintes, qui doivent recevoir un traitement si nécessaire* », ajoute-t-elle, en spécifiant qu'il existe cinq grandes souches d'hépatovirus à savoir : A, B, C, D et E.

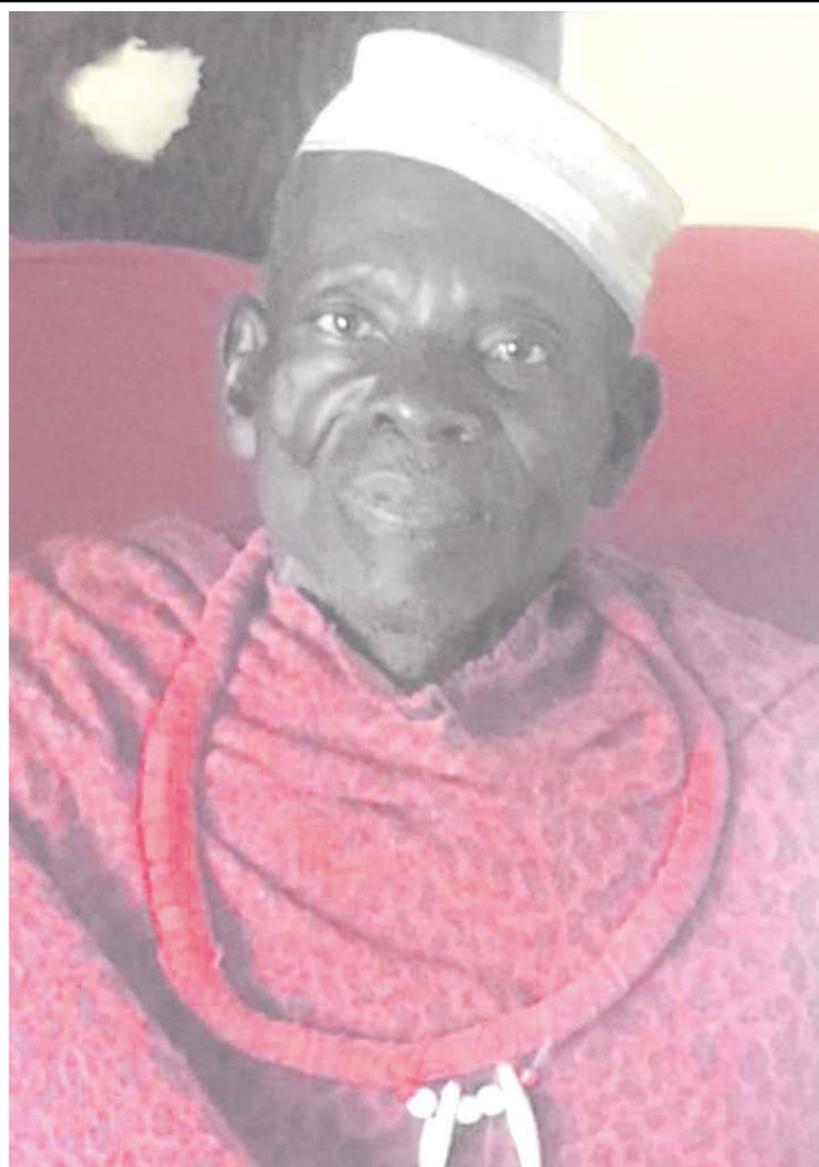
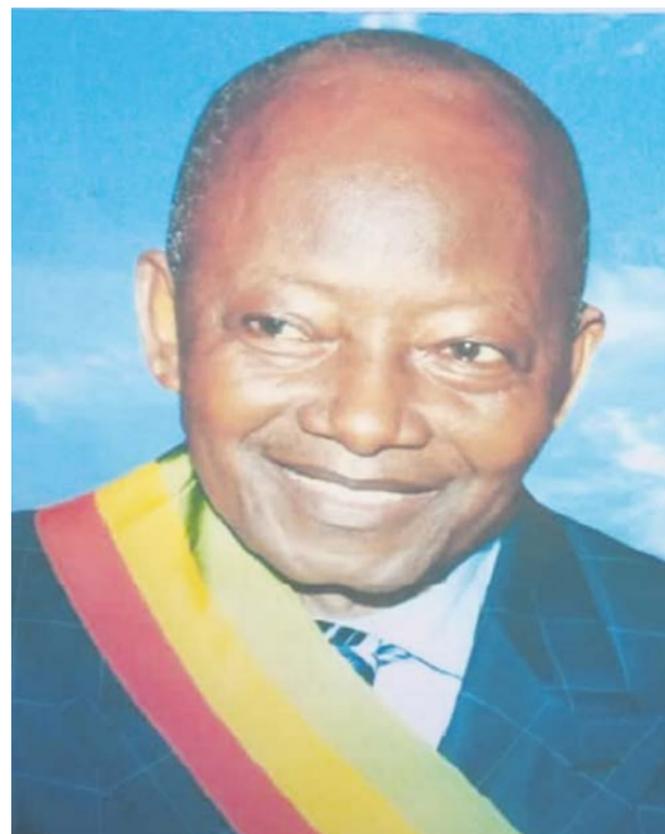
Cependant, l'hépatite B et C sont les causes de mortalité les plus fréquentes avec, notamment, environ un million de décès chaque année. Ainsi, au cœur de la pandémie de Covid-19, l'hépatite virale continue de causer la mort à des milliers de personnes chaque jour.

« *Tout le monde doit pouvoir accéder aux services de prévention, dépistage et traitement de l'hépatite, y compris les consommateurs de drogues injectables, les prisonniers, les migrants et les populations les plus touchées. Il faut également élargir l'accès au traitement. Parce que, le dépistage et le traitement précoces des hépatites virales permettent de prévenir le cancer du foie et d'autres maladies graves de cet organe* », a conclu l'OMS. Notons que, le même jour de la célébration de cette journée le 28 juillet, l'OMS publiera de nouvelles recommandations relatives à la prévention de la transmission mère-enfant du virus.

Rock Ngassakys

NÉCROLOGIE

Mme Monique Pongault, fille du feu chef de canton Ngankieno François a la très grande tristesse d'annoncer à la famille, amis et connaissances, le décès de son frère M.Nga-Nko Nzoutani Joseph « Kennedy », 6^e Vassal du Royaume Téké et président du village Dieu-le-veut, survenu le dimanche 16 juillet 2021. En attendant la date des obsèques, les cérémonies traditionnelles et funéraires se déroulent dès à présent à son domicile au village Dieu-le-veut.

**IN MEMORIUM**

22 juillet 1944 - 7 mai 2021

Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu. Les marques d'affection qui nous ont été témoignées après la disparition de notre père, oncle et grand père Jean Pierre Magnoungou, nous ont accompagnées et réconfortées lors de son départ. Soyez assurés de notre plus profonde gratitude.

NUMÉRIQUE

Chrysostome Nkoumbi-Samba édifie sur la cybersécurité par rapport à l'utilisation du logiciel Pegasus

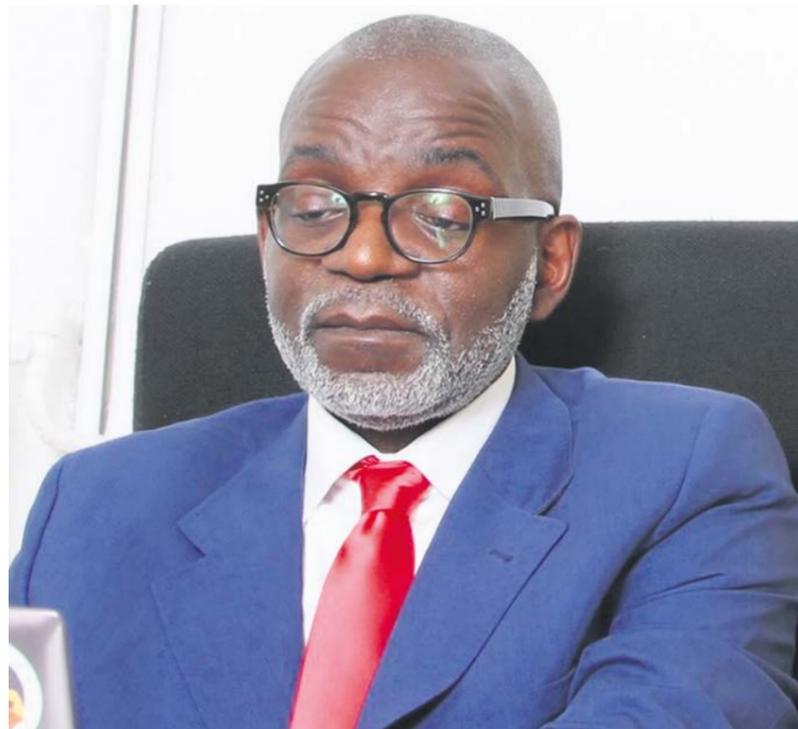
Avec l'affaire Pegasus, une fois de plus, l'Afrique se réveille en se questionnant sur son devenir dans le nouveau monde qui se construit jour après jour, avec la consommation du numérique dans l'ensemble de nos activités quotidiennes. L'expert cybersécurité congolais porte sa réflexion sur ce logiciel.

À la question : le numérique en Afrique pour quoi faire ?, Chrysostome Nkoumbi-Samba répond que contrairement aux autres continents, l'Afrique reste muette dans sa globalité du fait de tous ces dirigeants actuels qui s'attèlent à régler les urgences du moment par des mécanismes datant des années des indépendances, laissant ainsi aux puissances étrangères le monopole d'expliquer ou d'apporter des éléments de réponses à une jeunesse africaine en quête de sens pour son avenir. Il constate que, sur la forme, rien de spécial, et cela fait plus de 60 ans que cela perdure. Le continent africain se satisfait des slogans venus de l'extérieur : « l'Afrique est l'avenir du monde ! ». Sur le fond, le constat laisse une grosse amertume face à une grande passivité devant la non production de réalités

endogènes.

Selon la cellule investigation de Radio France, partenaire du consortium créé par Forbidden Stories, il y aurait eu espionnage de journalistes, de militants ou de personnalités politiques. Dans cette affaire, l'expert met en avant les changements au sein de la société. À son avis, la réponse réside dans la compréhension des usages de la technologie et de la manière dont sont mises en place les mesures respectant les droits fondamentaux destinés à l'amélioration des conditions de vie, c'est-à-dire de la production et de la préservation de la richesse.

Dans cette affaire, l'Afrique ne dénonce pas. Elle est certes victime collatérale mais aussi victime consentante par l'utilisation des outils numériques jusqu'au plus haut sommet des Etats. Par



Chrysostome Nkoumbi-Samba, expert Cybersécurité - Sécurité Des Données

exemple, des réunions de conseils des ministres sont tenues par visioconférence sans la moindre prise en compte des risques que cela peut engendrer.

Aujourd'hui, constate-t-il également, la mise au grand jour de cette affaire et la procédure judiciaire qui en découle démontrent que le cyberspace n'est pas un

espace de non droit. Cet espace représente notre avenir commun. Il doit être régulé dans un effort collectif international avec, à la clé, des milliers d'emplois pour la jeunesse dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité, la cybersécurité et enfin la cyberdéfense.

L'expert congolais conclut en ces termes : « Au sein de la plateforme Afrik@Cybersecurite, en appui du projet CyberafrikTour, nous accompagnons les Etats et les institutions en Afrique à se saisir des opportunités du numérique. Nous sommes en ce moment, au Congo Brazzaville, à la deuxième étape où nous travaillons en accord avec les autorités de tutelle, pour la « Digitalisation et cyber renseignement au service de l'Etat » ».

Marie Alfred Ngoma

PEGASUS

Réglementer les logiciels espions, une nécessité

La cheffe des droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachelet, a jugé, le 19 juillet, extrêmement alarmante l'utilisation généralisée du logiciel espion Pegasus pour saper illégalement les droits des personnes sous surveillance, notamment des journalistes et des responsables politiques.

« Diverses parties du système des droits de l'homme des Nations unies, y compris mon propre bureau, ont à plusieurs reprises soulevé de sérieuses inquiétudes concernant les dangers de l'utilisation par des autorités d'outils de surveillance provenant de diverses sources censées promouvoir la sécurité publique afin de pirater les téléphones et les ordinateurs de personnes exerçant des activités journalistiques légitimes, surveillant les droits de l'homme ou exprimant leurs divergences ou leur opposition politique », a déclaré la Haut-commissaire Michelle Bachelet dans un communiqué. Une fuite présumée de données de Pegasus qui a fait surface à travers un consortium de 17 médias internationaux du réseau Forbidden Stories et l'ONG Amnesty International au cours du week-end suggère un abus généralisé et continu du logiciel, qui, selon le fabricant, est uniquement destiné à être utilisé contre des criminels et des terroristes.

50.000 numéros de téléphone sous surveillance potentielle

Pegasus infecte les appareils électroniques, permettant aux opérateurs de l'outil d'obtenir des messages, des photos et des e-mails, d'enregistrer des appels et même d'activer des microphones. La fuite contient une liste de plus de 50.000 numéros de téléphone qui appartiendraient à ceux identifiés comme des personnes d'intérêt par les clients de la société derrière Pegasus, y compris certains gouvernements.

Sur cette liste des cibles potentielles du logiciel espion Pegasus figurent entre autres, le président français Emmanuel Macron, le roi du Maroc Mohammed VI et son entourage, des politiques de la région des Grands lacs... Dans un communiqué transmis au « Projet Pegasus », NSO –qui commercialise Pegasus- affirme que : « Emmanuel Macron n'a pas, et n'a jamais été, une cible ou sélectionné comme telle par des clients ». Mais NSO ne précise pas sur quoi se base cette affirmation. Impossible de vérifier les dires, car la firme n'a pas accès

aux données de ses clients.

Les logiciels de surveillance sont liés à l'arrestation, à l'intimidation et même au meurtre de journalistes et de défenseurs des droits humains, selon Michelle Bachelet. Les rapports de surveillance déclenchent également la peur et poussent les gens à se censurer.

« Les journalistes et les défenseurs des droits humains jouent un rôle indispensable dans nos sociétés, et lorsqu'ils sont réduits au silence, nous souffrons tous », a-t-elle déclaré, rappelant à tous les États que les mesures de surveillance ne peuvent être justifiées que dans des circonstances étroitement définies lorsqu'elles sont nécessaires et proportionnelles à un objectif légitime.

Étant donné que le logiciel espion Pegasus, « ainsi que ceux créés par Candiru et d'autres, permettent des intrusions extrêmement profondes dans les appareils des gens, donnant un aperçu de tous les aspects de leur vie », a souligné la cheffe des droits de l'homme de l'ONU, « leur utilisation ne peut être justifiée que

dans le cadre d'enquêtes sur des crimes graves et des menaces graves pour la sécurité ».

La ligne rouge franchie

Si les récentes allégations sur l'utilisation de Pegasus sont même en partie vraies, elle a affirmé que la « ligne rouge a été franchie encore et encore en toute impunité ». Les entreprises qui développent et distribuent des technologies de surveillance sont tenues d'éviter les violations des droits de l'homme, a-t-elle déclaré, et elles doivent prendre des mesures immédiates pour atténuer et réparer les dommages causés par leurs produits ou auxquels elles contribuent, et exercer une « diligence raisonnable en matière de droits de l'homme ».

Les États ont également le devoir de protéger les individus contre les violations des droits à la vie privée par les entreprises, a-t-elle ajouté.

Une étape clé dans cette direction consiste pour les États à exiger par la loi que les entreprises s'acquittent de leurs responsabilités en matière de droits de l'homme

en devenant plus transparentes dans la conception et l'utilisation de leurs produits et en mettant en place des mécanismes de responsabilité efficaces.

Ces révélations confirment également « le besoin urgent de mieux réglementer la vente, le transfert et l'utilisation des technologies de surveillance », a dit Michelle Bachelet.

Les gouvernements devraient non seulement cesser immédiatement d'utiliser les technologies de surveillance d'une manière qui viole les droits de l'homme, mais aussi « prendre des mesures concrètes » pour se protéger contre de telles atteintes à la vie privée en « réglementant la distribution, l'utilisation et l'exportation des technologies de surveillance créées par d'autres », a conclu la Haut-Commissaire.

Sans cadres réglementaires conformes aux droits de l'homme, il y a « tout simplement trop de risques » que les outils puissent être utilisés pour intimider les critiques et faire taire la dissidence, selon Michelle Bachelet.

Josiane Mambou Loukoula

IN MEMORIUM

Pour le 1^{er} anniversaire du décès de mon épouse Ndzilla Garoula Paulette, des messes sont célébrées ce mardi 27 juillet 2021 à 6 heures 15 minutes dans les paroisses citées ci-dessous :

- Sainte Marie des Victoires à Ouénzé ;
- Saint Jean Marie Vianney à Mouléké ;
- Et Saint Augustin de la Tsiémé Talangai.

Adolphe Ndzilla Ngassad et toute la famille recommandent que l'âme de Ndzilla Garoula Paulette et celles de tous les parents défunts reposent en paix.

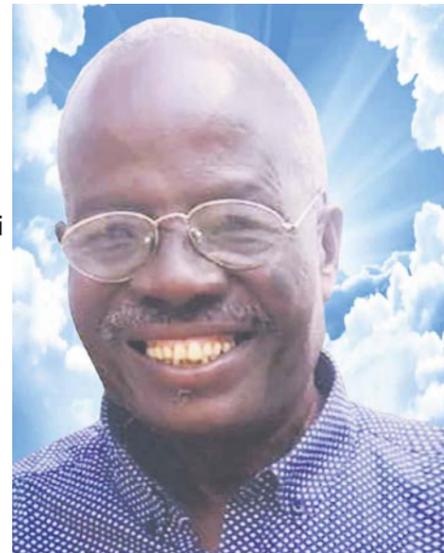


NÉCROLOGIE

La grande famille «Ngandou ya Kouaka» et les enfants Boloko, M'vouama, N'Zoulani, Moumpala et Filankembo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Moumpala René, survenu le mercredi 14 juillet 2021 à l'hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°79, avenue Florent Ntsiba quartier Mpaka 120 vers l'école primaire Marien-Ngouabi.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La grande famille de l'Unité territoriale d'intervention du commandement territorial des forces de police de Brazzaville, à la profonde douleur d'informer les amis et connaissances du décès de leur collègue, l'adjudant de police Gas-songo Sandet Effimagnoro, survenu le 8 juillet 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au, n°77, rue Mpassa-quartier Ngamakosso (rfce : arrêt école).

L'inhumation a lieu le vendredi 23 juillet au cimetière La Grâce.



Solange Eulalie Moukilango 21 juillet 2003 - 21 juillet 2021, voici dix huit (18) ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre très chère grand-mère, mère, grande sœur, Solange Eulalie Moukilango.

La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Itoua, Bombo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Maman Solange, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme références.

Que ton âme repose en paix.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, et enfants, Albertine Tsikabaka, Antoinette Moundélé, les enfants Ganga, la famille Batsala, Rose-Marie, Jean, Faustin Moundélé, les enfants Loango, Panelie Ngombo, Francia Ekama annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur soeur, mère et fille Nelly Edwige Ganga, se présente comme suit :

JEUDI 22 JUILLET 2021:

- 9h00 : levée de corps à la morgue de Blanche Gomes ;
- 9h30 : recueillement sur place ;
- 12h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
- 15h00 : retour et fin de cérémonie.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

«BIENS MAL ACQUIS» DE DIRIGEANTS ÉTRANGERS

La France se dote d'un mécanisme de restitution

Le Parlement français a adopté définitivement mardi, par un ultime vote du Sénat, la réforme de l'aide française au développement qui crée un dispositif de restitution aux populations des avoirs saisis dans les affaires dites de «biens mal acquis» par des dirigeants étrangers.

Ce projet de loi concrétise l'engagement du président Emmanuel Macron de porter l'aide publique au développement (APD) à 0,55% du revenu national brut (RNB) à la fin du quinquennat, en 2022. «C'est un texte essentiel pour l'avenir de notre diplomatie», a souligné le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, vantant «une loi à la fois stratégique et humaniste».

Il permet, en outre, de doter la France d'un mécanisme de restitution aux populations concernées des recettes provenant de la confiscation par la justice française de «biens mal acquis», réclamé par les ONG depuis près de 15 ans. Les «biens mal acquis» désignent des avoirs et biens publics détournés par des dirigeants étrangers ou leurs proches à des fins person-

nelles : biens immobiliers luxueux, voitures, montres, comptes en banque...

«Ce dispositif constitue un moyen très concret pour lutter contre les ravages de la corruption et de la prévarication», a souligné M. Le Drian.

Le texte prévoit que soient «restituées, au plus près de la population de l'État étranger concerné», les «recettes provenant de biens confisqués aux personnes définitivement condamnées pour blanchiment, recel...», au lieu d'être absorbées dans le budget de l'Etat français.

En pratique, une ligne budgétaire spécifique, abondée par la revente des biens, est attendue dans le budget français sous la responsabilité du ministère des Affaires étrangères. Elle doit financer des «actions de coopération et de

développement», au «cas par cas» dans les pays concernés, en matière de santé, éducation, égalité femmes-hommes...

Le premier cas concret devrait être celui de la Guinée équatoriale, si un arrêt de la Cour de cassation attendu le 28 juillet confirme la condamnation du vice-président Teodorin Obiang et la confiscation de ses biens en France. Le fils du président de Guinée équatoriale a été condamné en appel le 10 février 2020 à trois ans de prison avec sursis, 30 millions d'euros d'amendes et des confiscations.

- «Avancée historique» -

Les restitutions devront articuler respect de la «souveraineté» des Etats concernés et inclusion de la société civile pour éviter que l'argent ne reparte dans des circuits de cor-

ruption. La mission s'annonce délicate en Guinée équatoriale, dirigée depuis bientôt 42 ans par Teodoro Obiang Nguema. «C'est un cas d'école», reconnaît Jean-Pierre Sueur, qui a œuvré très activement pour l'adoption du dispositif et salue «une avancée historique».

Le Sénat à majorité de droite avait adopté en première lecture, en mai 2019, une proposition de loi du sénateur socialiste qui posait le principe d'une restitution aux populations victimes de l'argent «confisqué» par la justice française dans des affaires de corruption internationale. Mais le gouvernement avait alors souhaité attendre la remise d'un rapport sur la question.

«Je resterai vigilant quant aux modalités pratiques afin que les sommes restituées ne soient pas confon-

dues avec le budget de l'aide publique au développement», a indiqué M. Sueur.

L'organisation Transparency International France salue elle aussi une «avancée considérable, après 14 ans de procédures et de plaidoyer de la part des ONG». Plus globalement, le projet de loi redéfinit la «doctrine française» de l'aide publique au développement. Il fixe 19 pays prioritaires, Haïti et 18 pays d'Afrique subsaharienne, et prône une politique de dons plutôt que de prêts.

Le texte indique en outre que la France «s'efforcera» en 2025 de consacrer 0,7% de son RNB à l'APD, un objectif martelé depuis les années 1970 par la communauté internationale et devenu un vieux totem de l'aide au développement.

AFP

INVESTISSEMENTS

La France et les EAU investissent 350 millions d'euros

Bpifrance et Mubadala Investment Company (Mubadala) ont signé un protocole d'accord pour lancer un nouveau programme de co-investissement dédié au marché du capital investissement africain.

Les deux partenaires, la Banque publique d'investissement (BPI) et Mubadala vont ensemble déployer 350 millions d'euros dans des entreprises et dans des fonds de capital-investissement africains, en vue de contribuer au financement des start-up, PME et ETI africaines en forte croissance dans le cadre du nouveau programme, avec comme cible prioritaire les fonds régionaux, multi-pays et panafricains. Ils comptent s'appuyer sur l'expertise et le réseau développés par Bpifrance. Ce qui est une bonne nouvelle pour les entreprises françaises. L'initiative s'inscrit dans le cadre des engagements pris par les deux pays, lors du dernier sommet sur le financement des économies africaines en mai, à Paris, en faveur de la relance économique post-Covid en Afrique, notamment à travers un soutien adapté aux entrepreneurs et aux PME.

Cette nouvelle initiative s'ajoute aux programmes déjà développés par Bpifrance en Afrique à travers son fonds dédié Averroès, dont la 4e levée de fonds, Averroès Africa, vise une taille cible de 100 millions d'euros. Par ailleurs, dans le cadre du 13^e Dialogue stratégique France-Emirats arabes unis (EAU), Bpifrance et l'Abu Dhabi Global Market (ADGM), ont annoncé la signature d'un accord de coopération, dont l'objectif est de promouvoir le développement économique des PME et ETI françaises ayant une activité ou souhaitant se développer aux EAU, en s'appuyant sur ADGM.

Le directeur général de Bpifrance, Nicolas Dufourcq, s'est réjoui de cet «nouvel axe de collaboration avec notre partenaire historique Mubadala, en Afrique, où Bpifrance intervient depuis vingt ans à travers un dispositif pionnier de fonds : Averroès». Il est convaincu du potentiel du secteur privé africain et du rôle que le private equity va jouer dans l'émergence et la montée en puissance des champions industriels et technologiques du continent. Le directeur général adjoint de Mubadala, Waleed Al Mokarrab Al Muhairi, était heureux «d'étendre ce partenariat à l'Afrique, un marché dont nous pensons qu'il présente un important potentiel inexploité, et d'investir à leurs côtés dans des entreprises à forte croissance».

Noël Ndong

EDUCATION

Un pays en développement sur trois manque un programme de rattrapage scolaire

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont publié le 19 juin un rapport conjoint soulignant qu'un pays en développement sur trois ne dispose pas de mesure pour aider les élèves à rattraper leur retard scolaire après la Covid-19.

Selon ce rapport intitulé «Enquête sur les réponses de l'éducation nationale aux fermetures d'écoles Covid-19», un pays en développement sur trois, notamment ceux qui ont fermé leurs écoles durant la période de la pandémie de Covid-19, n'ont pas encore pu mettre en place des programmes de rattrapage scolaire. Alors qu'un tiers des pays à revenu élevé ont pris des mesures pour mesurer les pertes d'apprentissage pour les élèves du primaire et du premier cycle.

«En 2020, les écoles du monde entier ont été entièrement fermées pendant soixante et dix-neuf jours..., soit environ 40% du total des jours d'enseignement en moyenne. Ces chiffres varient de cinquante et trois jours dans les pays à revenu élevé à cent quinze jours dans les pays à revenu intermédiaire inférieur», souligne le document.

Cette expertise qui a été réalisée auprès de cent quarante et deux pays couvre la période de février à mai 2021 et porte sur la maternelle, les enseigne-

ments primaire et secondaire. Elle propose que pour atténuer les conséquences de ces pertes d'apprentissage, la première étape essentielle est de les évaluer.

«Il est fondamental que les pays investissent dans ces évaluations, pour pouvoir mettre en œuvre les mesures correctives appropriées», a déclaré le directeur de l'institut national de la statistique de l'Unesco, Silvia Montoya.

Par ailleurs, pour le cas des pays sous-développés, l'enquête indique que moins d'un tiers des pays à revenu faible ou intermédiaire avaient annoncé que leurs élèves avaient repris l'enseignement. Ce qui accroît le risque de perte d'apprentissage et de décrochage scolaire.

«La majorité des pays ont déclaré avoir utilisé au moins une forme de sensibilisation pour encourager le retour des élèves à l'école, notamment l'engagement communautaire, le suivi en milieu scolaire, la modification des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène, les incitations financières et la révi-

sion des politiques d'accès», précise encore le rapport.

«Cela nécessite un effort urgent pour mesurer les niveaux scolaires actuels des élèves et collecter des données de bonne qualité sur la qualité des cours», a souligné le directeur mondial pour l'éducation de la Banque mondiale, Jaime Saavedra, insistant sur le fait que les pays à faible revenu accusent un retard dans la mise en œuvre des mesures les plus élémentaires pour assurer le retour à l'école. Pour ce faire, la mise en œuvre des stratégies d'enseignement adaptées au contexte est nécessaire.

«Les enseignants doivent soutenir ces stratégies et se sentir soutenus et veiller à ce que les filles et autres enfants vulnérables ne soient pas abandonnés. Par exemple, en 2020, 49% des pays avaient augmenté leur budget consacré à l'éducation par rapport à l'année 2019, tandis que 43% ont maintenu leur budget constant. Alors que, le financement devrait augmenter en 2021», conclut l'enquête.

Rock Ngassakys

FÊTE DE TABASKI

La communauté musulmane Ahmadiyya mène des actions humanitaires

Dans le grand Bandundu, ces actions, menées avec l'appui financier de la communauté et de son ONG Humanity First, ont bénéficié à près de dix mille personnes (croyants, nécessiteux, pauvres, voisins et autorités, sans distinction de race ou de religion), qui ont reçu de la viande de bœuf et de mouton, du fufou ainsi que du jus.

La communauté musulmane Ahmadiyya a célébré, le 20 juillet, l'Aïd-ul-Adha (Fête de Tabaski) qui marque la fin du pèlerinage à la Mecque par les musulmans du monde entier. Conformément aux enseignements du livre saint des musulmans, le Coran, et du prophète Muhammad, la communauté musulmane Ahmadiyya en RDC (Comaco) a organisé plusieurs programmes humanitaires dans tous les coins du pays, montrant ainsi l'esprit de philanthropie de cette communauté religieuse tel que recommandé par son fondateur Hazrat Mirza Ghulam Ahmad, dans un de ses couplets écrits en langue persane : « *Mon désir, mon souhait et mon objectif sont au service de l'humanité. C'est mon travail, ma foi, mon inspiration et mon chemin* ».

Le grand Bandundu n'était pas en reste

A l'occasion de cette fête

dans la région de Bandundu, la Communauté et son ONG Humanity First ont sacrifié quatorze taureaux et vaches ainsi que soixante-dix-huit moutons et chèvres dans environ quatre-vingt-dix endroits différents (Bandundu ville, Mushie, Nioki, Bagata, Gemena et Basankusu, etc.) dont la viande avait été distribuée aux croyants, nécessiteux, pauvres, voisins et autorités, sans distinction de race ou de religion. Ce partage de la viande, indique-t-on, est conforme à l'ordre coranique de nourrir l'indigent, l'orphelin et le captif pour plaire à Dieu.

La Communauté musulmane Ahmadiyya du Bandundu a également organisé, le 21 juillet, en marge de cette commémoration, un programme à la prison centrale de cette province. Ici, la Comaco/Bandundu a nourri plus de trois centaines de prisonniers. Dans sa gibecière, cette communauté a apporté notamment du fufou,



Les membres de la Comaco lors de l'abattage et du dépeçage des animaux

de la viande de bœuf ainsi que du jus. A l'issue de cette action dans cette maison carcérale de Bandundu, son directeur, Joseph Bikoko Mwenga, a salué la générosité de cette communauté envers les prisonniers. Il s'est montré reconnaissant envers les musulmans membres de cette communauté pour ce geste qui a permis aux pensionnaires de cette prison de se nourrir de la viande et du jus. Il est rappelé que

plus de dix mille personnes ont bénéficié de ces gestes de générosité de la Comaco, soutenue financièrement par la communauté elle-même ainsi que par Humanity First, une association caritative qui a pour mission de protéger la vie et la dignité humaines. Humanity First, indique-t-on, est un organisme international, à but non lucratif, non politique et non religieux, qui vient en aide aux personnes les plus dému-

nies et les plus vulnérables dans plus de cinquante-cinq pays à travers le monde. Il compte dans son action qui a pour objectif de réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie grâce à l'assistance médicale, l'hébergement, l'assainissement et l'approvisionnement en eau, nourriture et vêtements, des projets de développement et de secours à court et à long terme.

Lucien Dianzenza

PSAUMES

«Sur ces ossements», titre phare de l'album ?

A moins d'une semaine de la sortie de l'opus le 16 juillet, ce morceau est celui de tous les quatorze qu'il compte, qui a une fréquence d'écoute plus importante sur YouTube, passant de 36 764 d'écoutes en début d'après-midi à 38 948 en début de soirée le 20 juillet.

La version audio est pour l'heure la seule disponible de l'album du couple Athom's et Nadège Mbuma, hormis le clip de Bakosala eloko te sorti, il y a deux mois, soit le 20 mai. Et les titres sont explorés un à un à une fréquence. Les mélomanes, pas exclusivement chrétiens, se sont quasiment rués sur l'album. Ils n'avaient pas à se faire prier pour se mettre à l'écoute de Psaumes. Tous les titres ont déjà dépassé la barre de 5 000 écoutes en moins d'une semaine, c'est dire combien l'album était attendu.

Mis en haleine par la vidéo de Bakosala eloko te qui s'approche des 1 500 000 vues, les mélomanes écoutent l'album passant d'un titre à un autre mais avec une préférence pour Sur ces ossements. Le psaume, quoiqu'il en soit en français, a volé la vedette aux divers autres en lingala. Du reste, la force de Gael, déjà du vivant d'Alain Moloto, c'était de parvenir à réunir francophones et



Sur ces ossements, le titre le plus écouté de l'album Psaumes (DR)

lingalaphones à chaque fois. On l'a vu d'ailleurs aux funérailles de l'initiateur du groupe où les shégués, enfant de rue de Kinshasa, étaient nombreux à reprendre en chœur tout

le répertoire qu'importait la langue. La profondeur des messages délivrés et la prose du feu Alain Moloto trouve toujours preneur encore aujourd'hui. Il semble qu'Athom's et Nadège

soient pourvus du même don en plus de leurs sublimes voix, les intonations particulières de celle d'Athom's empreintes de mélancolie fait un bel effet. Il parvient à plaire à l'oreille et à

toucher l'âme en même temps. Evidemment, Bakosala eloko te reste en tête de file, mais Sur ces ossements, un fervent appel à l'action du Saint-Esprit s'affirme plutôt comme le plus apprécié depuis la sortie de tous les Psaumes. « Sur ces ossements souffle ton esprit » est le refrain de ce morceau qui emballa. Sans doute inspirée du passage biblique (Ezéchiel 37) sur les ossements desséchés, c'est à croire que cette instantane prière adressée à l'Eternel est en plein exaucement. Dans l'ordre de préférence de ses titres dont certains approchent déjà les 20 000 écoutes il y a Nayemba ngolu, Emmanuel est là, Devant l'agneau et Le ciel est clair qui ont déjà franchi ce cap. Les autres, à savoir Benga nga Yahweh, Nkembo alléluia, Nyonso ebonguani, Yeshoua Masshia, Pona nionso oy'osala, Touché et Mon appui ne vont sûrement pas tarder à y parvenir d'ici les heures à venir.

Nioni Masela

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi élevé à la plus haute distinction de la Guinée Bissau

Le Palais présidentiel de la Guinée-Bissau a abrité, le 18 juillet, une cérémonie haute en couleur, à savoir la décoration du président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de la médaille Amilcar Cabral, la plus haute distinction honorifique de ce pays de l'Afrique de l'Ouest.

C'est sous le coup de 10H00 (heure locale) que les deux chefs d'États, Félix-Antoine Tshisekedi et son homologue bissau-guinéen, le général de corps d'armée Umaro Sissoco Embaló, ont fait leur entrée sur le site présidentiel pris d'assaut par une population visiblement enthousiasmée. Déjà, tôt le matin, cette dernière avait quadrillé les abords du Palais, mettant un brin d'ambiance dans ce coin du centre-ville de Bissau pourtant réputé calme, bravant la canicule.

La cérémonie proprement dite a été précédée par une série d'activités. D'abord, la signature par le président Félix Tshisekedi du livre d'or, puis le tête-à-tête entre les deux chefs d'États suivi par une séance de travail entre les délégations d'officiels de deux pays. Cette réunion bilatérale a été sanctionnée par un communiqué lu dans le hall du Palais présidentiel. Il en découle que la RDC et la Guinée-Bissau ont convenu de renforcer leur coopération bilatérale dans tous les domaines d'intérêt commun, de créer des conditions idoines pour davantage d'échanges en tenant compte de leurs potentialités

économiques et humaines respectives. C'est sur ces entrefaites que le cinquième président du Congo indépendant a été décoré par son hôte, de la médaille Amilcar-Cabral, au cours d'une cérémonie sobre mais chargée de signification.

Fils de Lumumba et d'Amilcar Cabral

Devant la presse, le président Umaro Sissoco Embaló a martelé sur la nécessité de sceller un nouveau contrat de confiance, d'amitié et de fraternité entre la RDC et la Guinée-Bissau pour le bien de leurs peuples respectifs. Pour sa part, le président Félix-Tshisekedi a remercié son homologue bissau-guinéen pour l'honneur lui faite en l'élevant à ce titre honorifique qui, de son point de vue, revêt une symbolique de taille : *"Un fils d'Amilcar-Cabral a été élevé à cette haute distinction un fils de Patrice-Emery Lumumba pendant que ce dernier préside aux destinées de l'Institution panafricaine"*. C'était tout dire. Et d'ajouter que cette distinction intervient au courant de l'année où la Belgique a finalement consenti de rendre à la RDC les restes de



Le président Félix Tshisekedi recevant la médaille Amilcar-Cabral

son héros national. Cela, a indiqué Félix-Tshisekedi, *"traduit l'importance pour les peuples africains de se rapprocher à l'image de ce que furent les pères de nos indépendances"*.

Après avoir égrené sommairement l'histoire de l'Afrique contemporaine marquée notamment par l'esclavage, la colonisation, les indépendances et la poussée démocratique amenée par la vague des conférences nationales, Félix-Tshisekedi a

exhorté les jeunes démocraties africaines à continuer à œuvrer pour la promotion des libertés et de rapprochement entre les peuples. Juste après ce cérémonial, les deux chefs d'États se sont rendus à la forteresse d'Amura, au Mausolée Amilcar-Cabral. Ici, ils ont déposé, sous un fond musical de circonstance, leurs couronnes de fleurs, d'abord devant le caveau où gît pour l'éternité le corps d'Amilcar Cabral, ensuite, devant celui

abritant les dépouilles des héros nationaux de la Guinée-Bissau. Moment intense d'émotion et de recueillement négocié dans une ambiance plutôt conviviale. La visite de ce haut lieu mémorable par la délégation présidentielle de la RDC aura couronné la première visite officielle du président de la République et président de l'Union africaine, Félix-Antoine Tshisekedi, en terre bissau-guinéenne.

Alain Diasso

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Objectif « dédollarisation »

La gouverneure de la BCC, Malangu Kabedi Mbuyi, est décidée à s'attaquer à l'une des tares du système économique et financier de la République démocratique du Congo. Si certains analystes ne lui donnent aucune chance d'y parvenir, d'autres souhaitent plutôt la voir à l'épreuve.

Pour la nouvelle patronne de la Banque centrale du Congo (BCC), la « dédollarisation » vise à assurer une meilleure croissance de l'économie RD-congolaise. En effet, dès sa prise de fonction officielle le lundi dernier, elle en a fait l'un des grands défis de son mandat. Bien entendu, les propos de Malangu Kabedi ont réveillé un vieux débat. A une époque, une frange d'experts parmi les plus critiques ont demandé carrément au gouvernement de retirer la circulation parallèle des autres monnaies étrangères pour permettre au franc congolais de retrouver ses fonctions essentielles.

« Dollarisation » est en fait un néologisme qui décrit tout simplement le choix d'abandonner sa monnaie pour adopter une monnaie étrangère, en l'occurrence la devise américaine. Le franc congolais s'est affaibli et est devenu inconvertible hors du territoire national. Les conséquences sont réelles sur l'économie RD-congolaise car l'État a perdu progressivement toute sa capacité à ajuster les fluc-

tuations de l'économie par la politique monétaire et le taux de change. Présenté comme un phénomène irréversible, les effets ne sont pas qu'économiques et monétaires mais aussi politiques. La plupart des marchés publics impliquant de gros montants sont sous l'influence du dollar américain.

Aujourd'hui, l'on s'interroge sur les chances de réussite de Malangu Kabedi qui hérite d'une institution « en perpétuelle transformation en vue d'assurer sa solidité et son autonomie financière », a tenu à faire remarquer le gouverneur sortant, Déogratias Mutombo. En tout cas, à en croire le Pr Mabi Mulumba, la situation de la monnaie

nationale ne serait pas aussi déplorable qu'on ne le pense. *« Il ne faut pas perdre de vue que depuis 1997, le régime de Félix Tshisekedi est à ce jour celui qui a enregistré un faible taux de dépréciation »*, disait-il le 27 juillet 2020. A l'avènement du franc congolais, en 1998, la parité de la nouvelle monnaie par rapport au dollar était de 1,30 FC. En 2001, lors de l'assassinat du président Laurent-Désiré Kabila, il y a eu une dépréciation de 311 %. Au terme de 18 ans de pouvoir, le président Joseph Kabila a laissé derrière lui un franc congolais qui a connu une dépréciation de 425 %. Pour l'heure, la dépréciation sous Félix Tshisekedi est d'un peu plus de 19 %.

Les paramètres macro-économiques ont évolué essentiellement à cause des effets pervers du coronavirus sur les économies.

Bien entendu, le débat actuel est loin des meilleurs scores d'inflation sous les régimes successifs, même si les chiffres enregistrés permettent effectivement de mieux appréhender le contexte économique et financier général dans lequel Malangu Kabedi veut opérer son miracle. Beaucoup d'experts estiment que la désinflation n'entraîne pas forcément la « dédollarisation ». Il faudrait, selon eux, agir dans d'autres domaines, notamment la dette publique en devises étrangères ou les dépôts en devises de la masse

monétaire. Toutefois le seul danger est la tentation d'opérer un forcing, c'est-à-dire une « dédollarisation » forcée aux conséquences multiples pour notre économie. Le franc congolais, explique un expert, doit revenir progressivement comme la monnaie de référence dans les transactions de l'État, la passation des marchés publics, le paiement des impôts et taxes, etc.

En définitive, l'on attend plus de la gouverneure Kabedi la définition claire des lignes directrices de ce processus de dédollarisation. En son temps, le gouverneur sortant, Déogratias Mutombo, proposait de lutter contre la dollarisation par le développement du marché intérieur de valeur du Trésor en vue de la tonification des canaux de transmission des impulsions de la politique monétaire et du rétablissement de la monnaie nationale dans sa triple fonction d'unité de compte, de moyen de paiement et de réserve de valeur. Un débat à suivre.

Laurent Essolomwa

« Il ne faut pas perdre de vue que depuis 1997, le régime de Félix Tshisekedi est à ce jour celui qui a enregistré un faible taux de dépréciation »

COP 26

Eve Bazaiba officiellement invitée au Royaume-Uni

La visite de travail dont la date n'a pas été révélée est liée au contexte de la tenue de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique.

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable, Eve Bazaiba Masudi, a échangé, le 20 juillet dans son cabinet de travail, avec l'ambassadeur du Royaume-Uni en République démocratique du Congo (RDC), Emily Maltman. Cet entretien, a noté la diplomate britannique, a tourné sur les différentes questions liées à l'environnement et au changement climatique en rapport avec la tenue, en novembre prochain, de la COP 26 en Glasgow en Ecosse.

A cette occasion, la diplomate britannique a également remis l'invitation de son pays à la vice-première ministre congolaise chargée de l'Environnement et Développement durable, pour une visite de travail liée au même contexte de la tenue de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique. La date de cette invitation n'a, par ailleurs, pas été révélée. La 26^e conférence des parties signataires de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, rappelle-t-on, se déroulera à Glasgow du 1er au 12 novembre 2021. Cette rencontre fait suite à l'échec de la COP 25 lors de laquelle les Etats n'ont pu s'entendre sur les mesures décisives à prendre pour faire face au réchauffement climatique.

La COP 26, indique-t-on, ambitionne ainsi de relever le défi en favorisant une véritable mise en œuvre de l'Accord de Paris, en incitant les Etats à rehausser leurs ambitions climatiques et à prendre de nouveaux engage-

ments. Cette rencontre représente ainsi une opportunité de changement majeur en termes économiques, politiques et sociaux, afin de faire face aux défis climatiques. Organisée six années après la tenue de la COP 21 qui a donné naissance à l'Accord de Paris, la COP 26 devait être la première étape clef permettant de vérifier sa mise en œuvre et son efficacité. Il est attendu de ce forum notamment de renforcer de l'ambition des différents pays. Les Etats devront également soumettre leurs stratégies de développement bas-carbone pour 2050 d'ici fin 2020. Alors que le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, appelle notamment les pays à présenter des plans concrets pour réduire de 45 % les gaz à effet de serre sur les dix ans à venir et pour les supprimer totalement d'ici 2050.

Une juste compensation des sacrifices de la RDC

Il est rappelé que depuis son avènement à la tête de ce secteur élevé au rang de la vice-Primature, Eve Bazaiba mène un plaidoyer pour une juste compensation des efforts et sacrifices de la population congolaise dans la préservation des forêts. Tout en relevant les engagements du gouvernement congolais dans ce secteur de lutte contre le changement climatique, la VPM Eve Bazaiba note les besoins réels du pays en matière des finances climatiques. « *Le gouvernement congolais est conscient aujourd'hui plus qu'hier de*



Eve Bazaiba et Emily Maltman

sa responsabilité à sauver l'humanité par rapport à ses potentialités environnementales », a-t-elle indiqué lors d'un atelier des renforcements des capacités de cadre des administrations. Mais pour la vice-Première ministre chargée de l'Environnement et Développement durable, s'il est demandé à la population congolaise de consentir des sacrifices pour la préservation des forêts, pour la conservation des biodiversités, tout en sachant que cette population se nourrit de la forêt, de ses potentialités naturelles, il faut une juste compensation de ces efforts. « *Lorsque l'on demande à la population congolaise de consentir à des sacrifices, de ne pas faire pression à la forêt, il faut tout naturellement trouver*

des programmes alternatifs, des compensations, qui permettent à cette population de pouvoir vivre normalement, tout en préservant ces forêts », avait-elle affirmé. Et, pour ce membre du gouvernement congolais, il est plus que temps pour que la RDC, qui possède l'un de deux poumons de la planète, sinon le seul poumon en bon état, dont les efforts et la contribution dans ce cadre de la lutte contre le changement climatique sont reconnus mondialement, puisse bénéficier des avantages liés à ce sacrifice. Reçue pour la première fois, le 5 mai 2021, par la VPM Eve Bazaiba, alors qu'elle venait de prendre la direction de la vice-Primature, l'ambassadeur de la Grande Bretagne en RDC dont la visite avait également

constitué la première réunion avec la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable, avait rassuré le Congo de la disponibilité de son pays de continuer son appui notamment dans le domaine de l'environnement et du développement durable. « *Et je crois que l'on va continuer à collaborer très prochainement dans les semaines et mois qui viennent* », avait-elle dit. Pour la diplomate britannique, l'environnement et le développement durable était un secteur très important pour le Royaume Uni. Emily Maltman et Eve Bazaiba avaient également discuté sur l'appui de Royaume Uni au gouvernement congolais dans ce secteur.

Lucien Dianzenza

CECAFA U23 2021

La RDC battue par la Tanzanie et quasi éliminée au premier tour

Les Léopards football U23 de la République démocratique du Congo (RDC) sont quasiment éliminés au premier tour de la 61^e édition du tournoi du Conseil des fédérations de football de l'Afrique de l'Est et du centre (Cecafa), après leur défaite, le 21 juillet à Bahir Dar en Ethiopie. Les joueurs du sélectionneur Jean Claude Loboko sont tombés face aux Taifa Stars de la Tanzanie par zéro but à un. Le jeune attaquant tanzanien Reliant Musajo a inscrit l'unique but de la partie qui élimine presque les Léopards à la 70^e minute de jeu.

Cette défaite intervient après le résultat d'égalité de zéro but partout lors de la première journée du groupe A du tournoi face à l'Ouganda. Les Léopards U23 de



Les Léopards U23 de la RDC

la RDC n'ont donc plus leur destin en main. Ils ne peuvent se retrouver au prochain tour qu'en cas de la défaite de l'Ouganda face à la Tanzanie par un score plus important que celui qu'ils ont subi. L'on note que la RDC U23 finit le

premier tour avec zéro but marqué, dominée de l'entrejeu dans les deux rencontres du groupe A. Cette défaite semble poser la problématique du niveau du football d'âge en RDC.

Martin Engimo

CONCOURS DES PENALTYS

Brazzaville abrite la première édition du tournoi Ndembo ya makassi

La structure Kb09 consulting organise du 27 au 29 août prochain, au complexe sportif La concorde de Kintélé, la première édition du concours de tirs au but au profit des jeunes footballeurs évoluant dans les académies et école de foot de Brazzaville et ses environs.

Selon l'initiateur de la première édition du tournoi Ndembo ya makasi, Med Ondomoui, manager général de Kb09, ce challenge permettra non seulement aux participants de se découvrir, mais aussi de mettre en exergue le travail des écoles de formation tout en donnant aux athlètes l'esprit compétitif. Il regroupera plusieurs centres de formations.

« *Nous voulons donner de la valeur au travail de nos futurs porte-étendards. C'est une manière d'initier les enfants aux compétitions afin de développer en eux l'esprit de fair-play et d'engagement sportif* », a-t-il déclaré.

Ce tournoi est, en effet, destiné aux joueurs âgés de moins de treize ans puisqu'il y aura trois catégories dans cette compétition, à savoir les U8-U9, les U10-U11 puis les U12-13.

Selon Med Ondomoui, les prochaines éditions s'ouvriront à d'autres clubs du pays puisque la demande de participation est forte.

Rude Ngoma

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO**Les résultats du week-end dernier**

Les rencontres se sont poursuivies les 17 et 18 juillet au Complexe sportif de Pointe-Noire dans le cadre des 3e et 4e journées. A l'issue de ces deux journées, les clubs Femmes posées et Femmes capables occupent respectivement la tête du groupe A et B.

En matches comptant pour la 3e journée dans le groupe A, ASP s'est imposée face à Bajodi, 35-30; les Femmes déléguées se sont inclinées 34 à 38 face à Femmes posées tandis que les Vainqueurs ont battu les Epouses agents Coraf, 33-32. Dans le groupe B, Bana Fofa a eu raison d'USP, 39-30. Zanaga nzango a fléchi contre Bajodi, 32-39, le Port Autonome a battu Femmes capables, 42-30.

En effet, après sa réussite de la troisième journée face aux Femmes déléguées, les Femmes posées ont confirmé leur suprématie face aux Epouses agents Coraf, 40 pieds à 27, en match de la 4e journée. Un résultat qui les place momentanément à la tête du groupe A à deux journées de la fin des éliminatoires. D'autres résultats de la 4e journée (groupe A) : Bajodi/Vainqueurs, 35-40 ; Femmes déléguées/ASP, 37-32.

Cependant dans le groupe B : les Femmes capables ont été battues par USP 25-40 ; Balbain a été écrasée par le Port Autonome de Pointe-Noire, 29-47 ; Bana Fofa s'est imposée 38 à 32 face Zanaga Nzango.

Le classement des trois meilleures équipes par Poule à l'issue de la 4e journée se présente ainsi:

Poule A/ : Femmes posées 1res, Vainqueurs 2es, Femmes déléguées 3es

Poule B/ Femmes capables 1res, Porte Autonome 2e, USP 3e

Notons qu'à la fin de cette phase éliminatoire, les meilleures équipes des deux groupes joueront les quarts de finale du championnat.

Charlem Léa Itoua

OFFRE D'EMPLOI - AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE**POSTES VACANTS:**

RESIDENTIAL SECURITY COORDINATOR
(COORDONNATEUR DE LA SECURITE
RESIDENTIELLE) WAREHOUSE WORKER
(OUVRIER D'ENTREPOT)
VOUCHER EXAMINER (AGENT COMPTABLE
CHARGE DES PAIEMENTS)

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : 16 JUILLET
2021

DATE DE CLOTURE: 30 JUILLET 2021

**EXIGENCES DU POSTE & COMMENT
POSTULER**

Merci de bien vouloir visiter le site web
: <https://erajobs.state.gov/dosera/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

**LES CANDIDATURES FEMININES SONT
VIVEMENT ENCOURAGEES**

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

FISCALITÉ**Un atelier de sensibilisation aux impôts tenu dans la ville océane**

Les travaux se sont déroulés du 19 au 21 juillet sous la direction de Jean Louis Banthoud et de Benoit Ngayou respectivement représentant du préfet de Pointe-Noire et coordonnateur du projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padec).



Des participants à l'atelier

L'objectif de cet atelier consiste à dégager la cartographie des impôts et taxes payés par les entreprises, personnes physiques ou morales ; l'importance du paiement en ligne des impôts et taxes ainsi que d'un guichet véritablement unique dans le processus de la sécurisation des recettes publiques.

Dans son mot de circonstance,

Benoit Ngayou a rappelé que le gouvernement congolais a institué un guichet unique de paiement des impôts, taxes, droits de douane et des redevances, à travers la loi n°66-2020 du 31 décembre 2020 portant loi de finances pour l'année 2021 et une plateforme E-TAX a été lancée officiellement le 1er juillet 2020 par le ministère chargé des Fi-

nances. «*Comme vous pouvez le constater, l'amélioration du climat des affaires est devenue la condition sine qua non du développement du Congo. C'est pourquoi, au nom de la Banque mondiale, je réitère le soutien du Padec aux actions tendant à rendre la République du Congo attractive*», a-t-il déclaré.

Severin Ibara

MARINE MARCHANDE**Le ministre de tutelle échange avec le personnel sur les problématiques de la structure**

En séjour de travail dans la ville côtière, le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Jean-Marc Thystere Tchicaya a échangé le 15 juillet avec l'ensemble des agents de la marine marchande. Il était accompagné du directeur général de cette entité, Christian Arnel Nkou.

Pour le ministre, cette visite fait partie d'un programme plus vaste et global puisque celle-ci a débuté par la visite des administrations et structures sous tutelles, notamment le port autonome de Pointe-Noire, le chemin de fer Congo-océan (CFCO) et la marine marchande.

La marine marchande, poursuit-il, est une administration extrêmement importante pour son ministère. Certes, ce département a plusieurs défis majeurs mais, il joue un rôle très capital pour l'économie nationale sur tout en ce qui touche aux mers et aux océans. L'économie de cette administration repose également sur l'offshore pétrolier, sur le terminal pétrolier et la surveillance du port de Pointe-Noire. Il s'agit pour

la marine marchande de se mettre au niveau des standards internationaux conformément à certain nombre des conventions ratifiées par la République du Congo. «*J'ai eu l'occasion d'échanger avec le directeur général de la marine marchande. Ce dernier a fait une présentation détaillée des enjeux, des défis à relever et les pistes de solution à mettre en œuvre en vue de relever quelques challenges dans ce secteur. En plus du directeur général, j'ai également échangé avec d'autres responsables de cette entité et les partenaires sociaux. Ces derniers m'ont fait passer des messages qui seront analysés au moment opportun avec le directeur gé-*

ral afin de voir les mesures qui seront apportées au volet social pour le bien-être des agents » a déclaré Jean-Marc Thystere Tchicaya.

Présentant cette administration au ministre, le directeur général de la marine marchande a énuméré quelques problèmes d'ordre économique, structurel, logistique et autres qui empêchent le fonctionnement normal de cette administration. Parmi ces problèmes, il a cité, entre autres, 34 postes vacants au sein de cette administration occasionnés par des départs à la retraite des agents. C'est la visite du siège de la marine marchande et de quelques zodiacs qui a marqué le clou de cette ronde.

S.I.

DISPARITION

Le cardinal Laurent Monsengwo inhumé aux côtés de ses prédécesseurs

La cathédrale Notre-Dame du Congo, à Kinshasa, a reçu, dans son sépulcre, un troisième cardinal en la personne de Laurent Monsengwo Pasinya, cardinal émérite de l'archidiocèse de Kinshasa, décédé le 11 juillet à Versailles, en France.

L'illustre disparu a été inhumé le 21 juillet dans les nouvelles cryptes aménagées au sein du temple de l'eucharistie pour accueillir un plus grand nombre de corps, en présence de deux chefs d'Etats, en l'occurrence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo de la République démocratique du Congo et Denis Sassou N'Guesso du Congo voisin, à la tête d'une forte délégation de son pays. Laurent Monsengwo Pasinya rejoint ainsi Joseph Albert Mahula et Frédéric Etsou Bamungwabi qui reposent, pour l'éternité, au même lieu.

Au troisième et dernier jour de ces cérémonies funéraires, les deux chefs d'Etats ont assisté à la messe de suffrages dite avant l'inhumation. Remplie de l'intérieur et de l'extérieur, la Cathédrale Notre-Dame n'a jamais connu autant d'affluence

comme celle constatée le mercredi matin. Calicots, banderoles et autres gadgets à l'effigie du défunt cardinal ont servi de décor aux alentours de l'église qui a connu un dispositif de sécurité maximal. Les fidèles catholiques de Kinshasa et d'autres venus d'ailleurs sont venus nombreux rendre un dernier hommage à cet éminent pasteur qui a dévoué toute sa vie au service des autres.

Après le dépôt des gerbes de fleurs par les ecclésiastiques et d'autres personnalités, une messe a été dite. L'homélie du jour prononcée par l'archevêque de Ouagadougou, Philippe Ouédraogo, a tourné autour de l'œuvre de ce chrétien qui a lutté toute sa vie pour l'épanouissement de l'Eglise du Christ et a contribué à la vulgarisation de l'Evangile pour le bien des

peuples du monde. Les témoignages des différents princes de l'Eglise et ceux de plusieurs politiques ont présenté Laurent Monsengwo comme l'exemple vivant de la société moderne et un fervent défenseur des valeurs positives. « *Il a consacré sa vie à l'œuvre pastorale pour sauver les âmes et faire profiter à d'autres chrétiens son expérience de la foi* », a-t-on révélé.

La veille de cette inhumation, une cérémonie grandiose a eu lieu au parvis du Palais du peuple où une grande messe a été célébrée par le Cardinal Ambongo. Au cours de cette cérémonie solennelle, le cardinal Monsengwo a reçu, à titre posthume, la médaille de Grand Cordon des ordres nationaux Kabila-Lumumba décernée par le président Félix-Antoine

Tshisekedi en présence de son homologue congolais Denis Sassou N'Guesso. Salué au superlatif par tous les dirigeants du monde, Laurent Monsengwo Pasinya, avec sa biographie digne d'une brochure, aura marqué son existence par son sens élevé de patriotisme et de serviteur de Dieu. Outre la présence de deux chefs d'Etats, plusieurs officiels des deux rives du fleuve Congo ont assisté à cette circonstance solennelle. L'on peut citer, entre autres, le Premier ministre RD-congolais, Sama Lukonde Jean Michel et les présidents de deux chambres législatives, Mboso Nkodia et Bahati Lukwebo respectivement de l'Assemblée nationale et du Sénat. Le cardinal Fridolin Ambongo avait, dans son intervention, la dernière de la cérémonie, remercié les uns et les autres pour

leur implication à ce triste événement. Les deux chefs d'Etats ont été, par ailleurs, retenus parmi les quinze personnalités sélectionnées pour assister à la descente du corps de l'illustre disparu dans la crypte en dehors des caméras, après les absoutes dites par l'archevêque de Kigali, le cardinal Antoine Kambanda. Rappelons que l'abbé Laurent Monsengwo Pasinya a été ordonné évêque en 1980, il y a quarante et un an, par le Pape Jean-Paul II, à l'esplanade du Palais du peuple, à Kinshasa. Il fut le tout premier exégète africain choisi parmi les neuf cardinaux nommés au sein de la Curie romaine par le pape François. Laurent Monsengwo Pasinya a été archevêque de Kisangani puis Archevêque de Kinshasa.

Alain Diasso

DIABLES ROUGES

Le sélectionneur national établit le contact avec les entraîneurs de Ligue 1

Paul Put a marqué un premier pas qui lui permettrait de se faire une idée sur la composition de la sélection locale



Paul Put échangeant avec les entraîneurs congolais de Ligue 1/photo Fécofoot

Après avoir pris officiellement ses fonctions, le 27 mai dernier, le sélectionneur national a établi un premier contact entre lui et les entraîneurs des clubs de Ligue 1. La rencontre du 19 juillet a été axée sur les programmes de reprise des différentes équipes, le planning de regroupement des Diables rouges locaux et de l'équipe fanion à la fin du mois d'août engagée dans les éliminatoires de la coupe du monde Qatar 2022.

L'initiative du sélectionneur national a été saluée par les entraîneurs de la Ligue, car Paul Put a souhaité mettre leur savoir à contribution. Il a, en effet, demandé à chacun d'eux de lui proposer une présélection de

joueurs, deux par poste, excepté celui de gardien où il faudrait trois prétendants.

La synthèse de ces différentes présélections lui permettra, sans nul doute, de procéder à la convocation d'un groupe de joueurs qui feront partie de la première présélection des joueurs locaux. Dans sa philosophie, le sélectionneur national prévoit d'organiser un premier regroupement de quatre à cinq jours maximum, le 5 août prochain.

Paul Put a discuté avec les entraîneurs sur les probables dates de reprise dans les clubs, afin de lui permettre d'établir un programme de préparation collective et individuelle pour chaque

joueur, en vue d'éviter un chevauchement sur le programme de leurs clubs respectifs.

Dans la recherche de la performance, il entend collaborer avec les techniciens locaux pour la mise en place des correspondants sur les sites de Pointe-Noire, Dolisie et Owando. « *Ces entraîneurs correspondants serviront de lecteurs de matches du championnat qui se joueront sur ces sites et lui fourniront des synthèses hebdomadaires qui lui permettront d'avoir des informations fiables sur le comportement de chaque joueur appelé ou susceptible d'être appelé en équipe nationale* », a-t-on appris.

James Golden Eloué

FOOTBALL/AFRIQUE CENTRALE

Jean Guy Blaise Mayolas prend les rênes de l'Uniffac

La décision de la Confédération africaine de football (CAF) le désignant officiellement président de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), en remplacement de l'Equato-guinéen Gustavo Ndong Edu, a été publiée le 14 juillet.



C'est la conséquence de la vacance de poste constatée depuis les élections contestées à la Fédération équato-guinéenne. Gustavo Ndong Edu, battu à l'issue des élections, avait interjeté appel auprès du Tribunal arbitral du sport et « *depuis, il règne un imbroglio sur sa compétence à pouvoir présider encore aux destinées de l'Uniffac* », a-t-on appris.

Cette décision vise à remettre l'Uniffac, dont les activités ont été bloquées depuis trois mois, sur les bons rails d'autant plus qu'elle ouvre la voie à la signature d'un accord-siège entre le gouvernement du Gabon et l'Uniffac.

Par ailleurs, en prenant les rênes de l'Uniffac, Jean Guy Blaise Mayolas a été désigné par la Fédération internationale de football association à présider les travaux de l'élaboration des nouveaux statuts de la Fédération camerounaise de football.

J.G.E.